

ARRÊTÉ N° 2018 – 44

Relatif au jury du concours d'entrée en première année du cursus franco-allemand

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en première année au titre du parcours franco-allemand session 2019 :

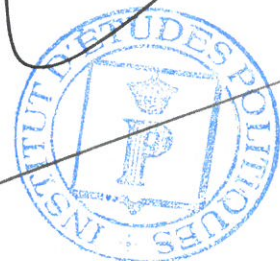
Monsieur Walter Bruyère-Ostells, Professeur des Universités
Madame Sophie Doudet, Maître de conférences
Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé
Madame Manuela Malacan, Professeur agrégée
Madame Roxana Nadim, Chargée d'enseignement vacataire
Madame Estelle Renaud, Professeur agrégée

Article 2 : Est nommé président du jury Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé d'allemand.

Article 3 : Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 novembre 2018.

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.



DATE D’AFFICHAGE :

26.11.2018